



## Probleme avec une sarl car plus aucun moyen de stopé tout ca

Par **warms83**, le **24/03/2010** à **16:44**

Bonjour,

j ai pris un bail precaire en mai 2009 et j ai arrêté le 16 septembre 2009 donc donc 3 mois apres pour faute de moyen plus de tresorerie pour continué . j ai donc laissé le local a son propriétaire et perdu ma caution , le probleme c est que je n ai plus les moyens financier pour arrêté cetté société donc le rsi ne peu pas me radier et les cautions court tjr a savoir que pour liquidé une sarl revient a peu pret a 1500 euro et je suis loin de les avoires donc ma question es que puis je faire pour arrêté cette spirale sans aucun moyen financier car tout mis dans cette boite puis je metre en faillite comme une personne me la dis ? et quel seron les concequences de tout ca ou alors y a t il une autre solution pour tout stopé car en plus je travail a temp partiel et la caisse de securité social ne peu pas me prendre en charge car je suis tjr sous le regime du rsi mais comme je ne peu pas payé le rsi je ne suis pas pris en charge par celui ci donc je me retrouve dans une situation assez critique voila merci de me repondre au plus vite pour prendre des demarches et me sortir de cet enfer